



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**Commune de La Boissière-Ecole**  
Département des Yvelines

**L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 6 décembre 2024 à 20h30**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Mme Anne-Françoise GAILLOT.

Présents : Mmes et MM. Anne COER ; Chantal COULANGE ; Pascal CRESSIAUX ; Frédéric DAUDE ; Laurent FOIRIEN ; Pascal LE MENN ; Christian LETOURNEUR ; Francis MERCIER ; Marie-Claire REMY ; Virginie RENAUT ; Françoise RISTERUCCI ; Olivier WATRIN

Absents : Mme Nicole DOUMENG excusée donne pouvoir à M. Francis MERCIER

Mme Louise FENELON excusée donne pouvoir à Mme Virginie RENAUT  
Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Anne COER, a été élue secrétaire de séance.

## Liste des délibérations

- **Délibération n°2024/12/01 Adhésion contrat prévoyance CIG**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/12/02 Avenant EPFIF n°5**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/12/03 Renouvellement contrat JVS Horizon**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/12/04 Recensement de la population 2025**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/12/05 RODOP Orange 2024**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/12/06 Engagement 25% des dépenses d'investissement**  
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2024/12/07 Convention de mise à disposition des tables de jeux**  
Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 11 décembre 2024.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT.

